bonhomme qui a donné l'exemple, le frère agronome sur qui l'on compte pour produire un branlebas général dans la corporation, n'est autre que M. Grandeau, directeur de la station agronomique de Nancy.

Nous ne savons comment nos confrères de l'Est goûteront la fugue de M. Grandeau. Mon avis est que ce personnage, connu surtout jusqu'ici pour avoir fait quelques expériences agricoles plus ou moins réussies et plus ou moins obscures, a négligé de consulter les cultivateurs au nom desquels il prétendait parler.

Du fond de son officine de Nancy, ce monsieur a découvert des choses extraordinaires, épatantes. Les cultivateurs n'ont qu'à bien se tenir.

Il nous révèle entre autres — une cornue dans une main, une éprouvette de l'autre — que le rendement par hectare peut être augmenté dans des conditions énormes selon la nature des semences employées.

Ce principe nouveau bien établi, il commence par nous faire la description d'un sol, puis nous explique de quelle façon il le cultive, comment il le fume et l'amende, et enfin sur différentes parties de ce sol ainsi préparé, il sème 13 espèces de blé, depuis le Chiddam, blé jusqu'ici réputé excellent, jusqu'au Lamed, découvert dans ces dernières années par la maison Vilmorin. Les rendements du Lamed ont été renversants: 29 quintaux métriques 70 à l'hectare contre 14 quintaux métriques 78 seulement pour le Chiddam. Jamais cultivateur n'a réussi à extraire d'un hectare semé en Lamed une quantité de grains aussi considérable, seul M. Grandeau est l'heureux mortel auquel soit échu ce bonheur.

Aussi en tressaille-t-il, et l'idée lui vient immédiatement de supputer le prix de revient par quintal du blé ainsi résolté. Ces recherches l'amènent à découvrir des choses dont personne en France ne se doutait.

Il évalue à 400 fr. le prix de mise en culture d'un hectare et son prix de location, et arrive à constater, en tenant compte de la valeur de la paille récoltée, que pour le Chiddam le prix de revient ressort à 19 fr. 05 par quintal, non compris les impositions, et que pour le Lamed ce prix n'est que de *5 fr. 36 seulement*.

Vous avez bien entendu, cultivateurs, mes amis, 5 fr. 36 comme prix de revient d'un quintal de blé par hectare ; le même prix que dans l'Inde! prix supérieur à toute autre contrée européenne quelle qu'elle soit. C'est à donner envie de prier le gouvernement de subventionner M. Grandeau pour qu'il indique son procédé à la culture française qui, jusqu'ici, a méconnu cette poule aux œufs d'or.

Malheureusement, tous les blés ne donnent pas le rendement du Lamed cultivé dans le laboratoire de Nancy.

Dans une étude subséquente, au cours de laquelle il s'occupe beaucoup des expériences faites en Angleterre et de la moyenne des récoltes anglaises, le même M. Grandeau nous apprend que cette moyenne générale est de 20 quintaux métriques (27 hectolitres 00) à l'hectare, soit 9 quintaux 70 de différence avec le Lamed.

Voilà donc les Anglais, aussi, battus par M. le directeur de la station agronomique de l'Est.

L'Angleterre, cependant, ne nous semble pas être le premier pays venu au point de vue agricole.

M. Grandeau n'en maintient pas moins ses assertions et nous dit :

« Les résultats acquis sont, pour ainsi dire, absolus, en ce sens qu'on peut les reproduire à volonté, identiques à eux-mêmes, si l'on se place en ce qui est toujours possible, dans les conditions réalisées par l'expérimentateur dont on vérifie la découverte ou dont on répète l'expérience. »

Puis, craignant d'avoir été trop affirmatif dans cette formule, il nous gratifie de la tirade suivante :

« Malheureusement pour l'agriculture, le problème fondamental de la nutrition des êtres vivants, plantes ou animaux, l'étude du sol, de ses propriétés, de ses produits ne peuvent aisément être abordés avec une rigueur comparable à celle des phénomènes chimiques et physiques que nous étudions dans nos laboratoires, sur des corps parfaitement définis, dans des conditions de changement d'état dont nous sommes maîtres. Les phénomènes atmosphériques, variables d'une année à l'autre, viennent encore compliquer la question. Une longue série d'années d'observation et d'expériences peut seule atténuer, dans une large limite, l'influence des conditions extérieures : température, pluie, etc... Si l'on ajoute que, *sur la quantité des habitants d'un pays adonnés à la culture, il est un nombre excessivement restreint d'hommes sachant expérimenter*, dans le sens exact du terme, il n'y a pas lieu de s'étonner du chiffre extrêmement faible de données certaines sur les conditions de production de la plupart des récoltes que nous demandons à la terre. »

D'où il suit que M. Grandeau se place d'emblée, sans consulter personne, dans la catégorie du « nombre excessivement restreint d'hommes sachant expérimenter » et que tous ceux qui jusqu'ici ont, par des expériences successives et sérieuses, constaté d'autres rendements, ne sont que des niais et des routiniers auprès de lui.

Je ne connais rien de plus drôle que ces agriculteurs en chambre qui, après avoir cultivé du blé dans un pot à fleur ou quelques betteraves dans une cuvelle, viennent en tirer, non pas des conclusions scientifiques — ce qui d'ailleurs serait très logique et ce que se contentent de faire les savants sérieux — mais le prix de revient du même blé ou de la même betterave récoltés dans nos champs. L'espèce n'en est pas encore morte, puisqu'elle fleurit et prospère dans le laboratoire de Nancy ; mais il est pénible de penser que ces paroissiens-là vivent des deniers publics et émargent au budget départemental de la Meurthe. Ces belles études ne sont que des paroles, et jamais un cultivateur ne saurait les prendre au sérieux.

LOUIS LECLAIR.

AFFAIRES MILITAIRES

Par décision ministérielle du 9 décembre 1884, les officiers ci-après désignés ont été nommés à des emplois de leur grade dans le service du recrutement, savoir :

M. Lenain, lieutenant au 67e régiment d'infanterie au bureau d'Arras, en remplacement de M. Grusson, décédé.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Dimanche 14 décembre

CANDIDATS :

MM. DROULERS-PROUVOST, juge, sortant
» Emile PICAVET, juge-suppléant, »
» François ROUSSEL, id., »

Nous souhaitons que les électeurs affirment, comme aux précédentes élections, leur estime et leur confiance aux juges consulaires, en votant en nombre suffisant pour éviter un second tour de scrutin.

Classe 1884. — Tirage au sort. — Voici les noms des jeunes gens qui participeront au prochain tirage au sort :

CANTON DE ROUBAIX-EST

Emile-Joseph Agache.—Edouard Alard.—Léon Allard.—Rémi-Joseph Amauris. —Arthur-Gustave Arickx. — Auguste-Ferdinand Bacquart. — Louis Baudemont, frère au service. — Jules-François-Joseph Bauduin. — Pierre-Ernest Bauvens. — Jules-Joseph Béghin. — Charles-Alphonse Bernard. — Maurice-Auguste Bouque. — Léonce-François Joseph Billet, borgne. — Gustave-Joseph Bodoux. — Jules Bonte. — Georges Boulanger. — Georges-Hector Boutry. — Louis Boyart. — Alfred-J.-B.-Joseph Braeava', frère au service. — Olivier-J.-B. Branquart, engagé volontaire. — Pierre Bray, fils unique de veuve. — Paul-Joseph Brulois. — Hector-Alfred Burette, engagé volontaire.—Paul Bury.—Alfred-Auguste Cataya, aîné d'orphelins. — Georges-Joseph Capelle. — Henri Carette. — Henri-Joseph Carette, frère mort au service. — Louis Carrette — Joseph-Fidèle Carton, frère au service. — Jules-Edouard Charlet. — Henri-Emile Cocheteux. — Henri-César Cocket. — Maximilien-Arthur Colasse. — Ernest Collier. — Louis-Isidore Cossart. — Gustave-Joseph Coucke. — Hippolyte Courus, Jules Courman, frère au service. — Félix Crépin — Arthur-François Crète. — Emile Crommelinck. —

Albert-Henri Cuignet. — Emile Cuvelier, boiteux. — Victor Debusseaux. — Joseph-Alexandre Delahaye. — Jean-François Debook. — Jules-Aimé Debonneville, aîné de veuve. — Emile-Joseph Debril, louche. — Alphonse Decock. — J.-B.-François Decoene, aîné de veuve. — Henri-Charles Dedoncker. — Louis-Joseph Defrance, frère au service. — Charles-Edmond Deglaire, frère au service. — Pierre-Louis Degraef. — Henri Dehevels, frère au service. — Alphonse-François Dekem. — Jules-Joseph Delahaye, frère au service. — Jules-Charles-Joseph Delannoy, engagé conditionnel. — Paul Delattre. — Auguste-Ferdinand-Joseph Delbecque. — Alfred Delbaoucq. — Gustave-Ferdinand Delbroucq — Louis-Henri Delcourt, frère au service.—Alfred-Oscar-Joseph Delcroix, — Pierre-Joseph Delcroix, frère au service.—Henri Delebecque, frère au service.—Alphonse-Joseph Delecuellerie, unique de veuve.—Joseph-Jean-Charles-Isidore Delespaul. — Edouard-Désiré Delforge. —Louit-Joseph Delfosse. — Alexandre Delhoute. — Henri Delit. — Paul-Moïse Delmotte. — Edouard-Joseph Delnatte, engagé volontaire. — Amand Fidèle Delneufcourt. — Victor-Gustave Deloof. — Emmanuel Delreux.

Nerci-Joseph Delreux. — Omer-Léon-Joseph Delvarre, engagé volontaire.— Auguste-Charles Demestre, fils unique de veuve. — Théophile-Isidore Denuker. — Denis-Léon Anthime, engagé volontaire — Charles-Louis-Joseph Deroubaix.— Louis-Désiré Derroumaux, frère au service.— Jean-Louis Dervaux. — Henri-Joseph Desbarbieux. — Joseph-Henri Desbonnet. — Louis-Joseph Deschamps. — Eugène-Frédéric Deschamps. — Adolphe-Joseph Deschamps, engagé volontaire.— Gustave-Joseph Deschamps. Edouard Deschemacker, aîné d'orphelins. — Charles Desfrennes.— Jules-Joseph Desmarcheller, engagé volontaire. — Arthur François Desmarets — Florimond-Louis Desmette.— Louis-Ferdinand Desmettre, frère au service. — François-Joseph Despret. — Louis Despretz. — Joseph-Augustin Descroussaux. — Paul-Jules-Louis-Désiré Depreux, engagé conditionnel. — Henri-Hector Devernay, frère au service. — Alfred-Joseph Devrice. — Jean-Louis Dewast.— Louis Dewailly. — Ernest-Auguste. — Florimond-Joseph Didreck.— Henri Dubar.— Jules-Emile Dubar, aîné d'orphelins.— Louis Dubrulle — Louis Auguste-Joseph Ducatteau, engagé conditionnel. — Florimond-Joseph Duferment. — Narcisse-Théodore Duforest.— Henri-Louis-Joseph Duhamel. — Théodore-Eugène Dujardin.— Léonce-Victor Dujardin, engagé volontaire. — Louis-Désiré Joseph Dujardin, aîné de veuve. — Louis-Fidèle Dujardin.— Henri-Auguste-Joseph Dumortier, frère au service.

Ferdinand-Louis-Joseph Dumeulin. — Louis Dupoil. — Albert-Henri-Joseph Dupriez. — Julien-Gustave Duquesne. — Paul-Amédée Dussaussois, aîné de veuve. — Charles-Florentin Duterne. — Désiré-J.-Bte Duthoit. — Alphonse Dutilleul, unique de veuve. — Henri Dutilleul, frère mort au service. — Jules Dutoit. — Emile-Louis-Joseph Eloy, engagé conditionnel. — Louis Estreich. — Albert Farez. — Louis-Joseph Fauvacque, frère au service. — J.-Bte-Joseph Fauvarque. — Victor-Louis-Prosper Ferret, unique de septuagénaire. — Pierre-François Feuillet, soutien de famille — Louis-Henri Fizaine.—Gustave-J.-Bte Flambart. — Albert-Edmond-Emile Flinois, frère au service. — Arthur-Henri Florquin. — Joseph Florquin. — Victor-Emile-Joseph Follet. — Désiré Fontaine. — Louis-Joseph Fontaine, aîné de veuve. — Louis-Emile-Joseph Fregnac, engagé conditionnel. — Louis-Paul-Henri Frenière. — Alphonse-François-Joseph Frenoy, frère au service — Paul Girard, engagé conditionnel. — Alphonse-Ernest Ghesquier. — Noël-Emile Gilquin. — François-Adolphe Glorieux. —J.-Bte Glorieux —Théodore-Eugène-François Goethaels. — Henri Gonce. — J.-Bte Grégoire. — Alexandre-Joseph Grumaux.— Jérôme-Philibert Guiot. — Alexandre-Joseph Hache. — Paul-Henri Halluin. — Henri-Joseph Halbenghe. — Oscar-Diodore Hamcoté.

Henri-Joseph Hélin, Emile-Joseph Hennart, Emile-Joseph Hennebau, Albert-Joseph Hers, Clément-Pierre Herteler, Théodore Hertelet, frère au service; Victor-Joseph Hervan, Emile-Louis Hespel, Henri Heumel, frère au service; Arthur-Jules Houtiez, Emile-Jean-Baptiste Hugué, frère au service; Henri-Joseph Jacquemin, Adolphe Jansonne, Paul-Fortuné Jonville, engagé conditionnel; Emile-Louis Jouret, aîné de veuve; Adolphe Jovenaux, frère mort au service: Charles-Auguste Jenker, Emile-Joseph Heeremelbrugge, frère au service, Jérôme Koppe, César-Stanislas Labbe, Joseph Lagaisse, frère au service; Louis-P. Julien, engagé volontaire; Jean-Paul Lamy J.-B. Cyprien Landrieu, Armand-Benoît Lantoine, Arthur-Louis Larchey, Jules-Georges Lattre, Henri-Edouard Lavallart, engagé volontaire; Marcel Labargy, frère au service; Léon-Louis-Henri Lecerf, Auguste-Joseph Lecomte, F. Lecomte, Léon-Joseph Lecomte, frère au service; Pierre-Louis-Joseph Lecomte, Anatole Lefebvre, aîné de veuve; Julien-Désiré Lefebvre, Paul-Joseph Lefebvre, aîné de veuve; Florentin Legay, unique de veuve; Florimond-Joseph Legrand, Henri-Achille Lemaire, frère au service; Ferdinand-Henri-Joseph Lemay, Alphonse-Bernard Lemoine, Henri Leperco, Désiré-Henri Lepers, Edouard-Victor Lepers, engagé volontaire.

Camille-Louis-Joseph Leplat. — André-Jean Lepoutre, engagé conditionnel. — Emile-Louis-Etienne Lepoutre, aîné de veuve. — Henri-Henry Leriche. — Célestin Henri-Larisson, engagé conditionnel. — Carlos-J. B. Lerouge. — Edmond-Fidèle-Joseph Leroux, engagé conditionnel. — Léon-Philippe Leroy. — Ernest Lesauffre. — Adolphe-Alphonse Lesauvage, soutien de famille. — Henri Leuridant. — Pierre-Joseph Leveau. — Louis Auguste Leveugle. — Charles-Joseph Liagre, frère au service. — V.-H.-Clément Liboisart. — Eugène-Léon Lisoit, infirme. — Jules-César Loucain. — Lorquin-Alexis Lorquin. — Jean-Baptiste Louvion, unique de veuve. — Victor Marau, frère au service. — Auguste Marback. — Fernand-Lucien Marchand. — Paul-Adrien Marschail. — Alfred-Jean-Baptiste Marissal — Alphonse-Edouard Masquelier, frère au service. — Raymond-Désiré Masure, frère au service. — Oscar-César Maton. — Hector-J.-B. Menars. — Rodolphe-J.-B. Menard — César Merck, frère au service. — Clovis-Emile Mesta. — Jules-Henri-Désiré Meunier. — Emile-Joseph Meurisse. — J.-B. Meurisse.— J.-B. Meyerhoffer, engagé volontaire. — Hippolyte Michiels. — Eugène-Henri Milot, frère au service. — Jean-Joseph Minaserre. — H.-J. Momtel, frère au service. — Arthur-François Mortier, frère au service.— Alfred-Marie-Joseph Motte, engagé conditionnel.

François Moulart, frère au service. — Jules-Joseph Moulart. — Léon Moulin. — Cyriaque-Léon-Joseph Mullier, unique de veuve. — Gustave-Louis Auttun.— Léon-Léon-Joseph Osman. — F.-Ignace Odulle, unique de veuve. — Gustave-Jules-Joseph Oget, aîné de veuve. — Jules Olivier. — Pierre-Xavier Orchampt, engagé volontaire. — Henri Ovombre. — Victor-Joseph Parent, engagé volontaire. — Louis-Henri Paras. — Henri Parey, unique de veuve. —Charles-Joseph Parton, aîné d'orphelins. — Louis-Pierre Pau. — E.-Jean-Baptiste Chant. — J.-D.-Joseph Petit, engagé volontaire. — Louis Petitberghien, frère au service. — Camille-Joseph Philippe, soutien de famille. — Henri-Eugène Philippe. — Oscar-Désiré Pluvinet. — Louis Planquart. — Florent-Joseph Planquelle. — Henri-Antoine Plomion. — Henri Pluquet, unique de veuve. — Henri-Joseph Pont-de-Ville, frère au service. — Constant-Cyrille Potier. — Jules Pottier, aîné de veuve. — Louis Preux, frère au service. — Barthélemy-Hector Pruvost.— Joseph-Edmond-Félix Pruvost, aîné de veuve. — Charles-Emile Quidez frère au service, — Auguste-Joseph Rasson, aîné d'orpheline. — Jean-Baptiste Renard, frère au service. — Philippe-Joseph Robert. — Alfred-Arthur Roger. — Arthur-Joseph Roger. — Emile-Joseph Rossen, aîné de veuve — Arthur-Henri Rosse. — Jean-Baptiste Roussel. — Auguste Roussel.

Alphonse-Joseph Samaille. — Jules Samain. — Henri-Joseph Sandras. — François-Joseph Schafs. — Eugène-Auguste Sanders, frère au service. — Jules-Joseph Scherpereel. — Henri-Gustave Schietecatte. — Amédée-Aimable Secret. — Louis-Léon Sellier, engagé volontaire. — Théophile-Joseph Sergeant. — Félix-Joseph Seys. — Gustave-J.-B. Semoin, frère ajourné 1883. — Eugène-Louis Soenne — Eugène Soleau, frère au service — Achille-Henri Tahon, frère au service. — Victor Testelin, frère au service — Auguste-Désiré Thelier. — Léopold-Joseph Theys. — Henri-Louis Thietart. — Félix-Henri Tiberghien, engagé volontaire. — Jean-Joseph Tiberghien. — Joseph-Auguste T'Kindt, borgne. — Henri-Joseph Toulemonde. — Edouard Treffel. — J.-B. Trentesaux. — Léopold-Jean Tyvaert. — Gustave-Constant Vandamme. — Edouard-Adolphe Vandenberghe. — Joseph-François Vandenberghe, soutien de famille. — Victor Vandenberghe. — Charles-Louis Vandenberthe. — Albert-Désiré Vandermeeren. — Désiré-Henri Vandeputte. — Victor-Grégoire Vandomme, engagé volontaire. — Henri-Joseph Vandoorselaere. — Ildevert-Joseph Vanhesschen. — Ferdinand-Ernest Vaulier. — Alfred Vanmaucke.— Louis-Alphonse Vanoverberghe. — Joseph Vanuchel. — Léon-Auguste Vanvossenhove. — Cyprien-Joseph Verberght, unique de veuve. — Alphonse Charles Verbrugge. — Jules-Victor-Henri Verdière. — Hippolyte-Jean Verniers, aîné de veuve. — Edouard-Désiré Villette. — Eugène-Th. Vliegle. — J. Vroman, aîné de veuve. — Félix-Henri Vulsteke. — Joseph-Henri Vulsteke. — J.-J. Wagnon. — P.-D. Wagnon, boiteux. — Alp. Watteau. — Jules Pierre Wattel. — Victor-Hyacinthe Werquin, frère au service. — E. Wilfert. — Cyrille-Louis Zennevort.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST — Georges Agache — Alexandre-François Alsberghe. — Charles-Xavier Arsilma. — Auricks Wattrelos, aîné d'orphelins. — Emile-François Avet — François Bauen, frère au service. — Edmond-Honoré-François Bastigny, engagé conditionnel. — Georges-Joseph Bauszont — Louis Théodore Bayart, frère au service. — Félix-Carlos Beage, frère mort au service. — Jean-Baptiste Baggio. — Alexandre Boghin, aîné de veuve. — Gustave-Emile Bernard. — Michel-Alphonse Bort, engagé volontaire. — Jules-Charles-Joseph Berte.— Henri-Floris-Bettremieux, engagé volontaire. — Jules-Joseph Bettremieux. — Pierre-François Beurque. — Emile-Louis-Félix Blot. — Gustave-Auguste Bogaert. — Désiré Boitel. — Jean-Philippe Bonnet, engagé conditionnel — Charles-Adolphe Bonte. — Jean-Louis-Boucau. — Paul Bouffart.—Floribois-Joseph Bourgeois. — Henri Bourgeois. — Henri-Désiré Bouteville. — Emile Auguste Braye. — Arthur Bruyne. — Etienne-Joseph Bulteau. — Vincent-Amand-Joseph Canet, engagé conditionnel. — Henri-Ignace-Joseph Capelle. — Auguste-Jean Carpentier. — Désiré-Joseph Carpentier.— Camille Castelain, engagé volontaire (Ecole Saint-Cyr).— Louis-Joseph Castelin. — Jules Modeste Clarisse. — Pierre-Louis Cocheteux, frère au service. — Charles Coldre, sourd. — Charles-Henri Colin. — Charles-Désiré Cordonnier, soutien de famille. — Emile-Jules Cornil aîné, frère ajourné, 1882. — Alexandre Cresson, aîné de veuve. — Alphonse Cuvelier.

Georges-Prosper Dalimal. — Désiré-Joseph Danvers, — J.-B.-Louis-Joseph Darthus. —Charles-Joseph Dassonville. —Charles-Louis Debeer, aîné de veuve.—Prudent-Louis Debongnie. —Joseph-Félix Declercq.— Arthur-Gustave Decouinck. — Désiré-Emile Dedecker.— Napoléon-Gustave Degueffrey-Eugène-François-Joseph Dekintepotter.—Albert Delattre.—Carlos-Louis-Ghislain-Joseph Delattre, à l'école polytechnique.—Henri Delecluse. — Auguste Deldicque. — Etienne-Henri-Paul Delfosse, frère au service.— Georges-Arthur Delommez,— Charles-Joseph Demayer. — Arthur Denlievel, a signé l'engagement décennal. — Arthur Deprait, frère au service. — Joseph-François Dumortier. Alexandre Desaint, engagé volontaire. — Florimond-Joseph Desmarbieux, aîné de veuve. — Jules Dastrouges, aîné de veuve.— Arthur-J.-B. Descamps. — Anatole-Réné Desgardins.— Gustave Desmons, tache sur l'œil droit — Arthur Desobry, frère au service. — Jules-Louis-François Despature, engagé conditionnel. — Emile Desreumaux— Charles-Richard Desrousseaux. —Victor-Jean Desrousseaux, soutien d'orphelins — Emile Desrumaux.— Pierre Desruzneux.— Auguste-J.-B Destombes. — Jules-Julien Destombes. — Adolphe-Joseph Deuscornier, engagé volontaire.— Gustave-Adolphe Devernen.— Henri-Jules Dewaegenaer.— Henri-Antoine-Marc Devoitte.

Henri Devoulf, aîné d'orphelins.—Alfred-Joseph Dhaze. — Henri-Edouard-Joseph Dillies, engagé conditionnel. — Léon-Marie-Joseph Dodin, engagé conditionnel. — Emile Pierre Dodanu. — Paul-Louis-Joseph Druelle. — Jules Drunes. — Jean-Désiré Dubois, — Jean Dubrunfaut. — Edouard-Henri Dujardin. — Achille-Charles Dujardin. — Victor Joseph Dufermont, frère mort au service. — Gustave-Désiré Dupont. — Pierre-Joseph Dupont. — Pierre-Joseph Dupont — Achille Duquelzad, aîné de jumeaux.— Alphonse Duquelzad. — Paul-Joseph Equinet, soutien de famille. — Joseph-Antoine Fauvarque, engagé volontaire. — Jules Félix. — Georges-Jules-Auguste Florin, — Georges-Jules Fourgnies. — Paul-Alfred-Fernand Foutry, engagé conditionnel. — Henri-Joseph Frapy. — François-Joseph Médard. — Désiré-Louis Gérardi, aîné d'orphelins. — Pierre-Horace Gouy, a eu le bras gauche cassé. — Albert Gruard. — Alphonse-Gustave Guilbert. — François-Joseph Gruot. — Arthur-Alphonse Honoré.— Edouard-Antoine Hennekun. — Alphonse-Joseph Hespel, aîné d'orphelins. — Alfred Benjamin Honoré. — Louis-Joseph Houzet, frère au service. —Hector-Joseph Hubert — Pierre Jamart.— Jean-Baptiste-Joseph Janssens, soutien de famille. — Félix-Alexandre Kindt.

Henri-Eugène Lagache. — Pierre-F. Laloo. — Marti al-Joseph Lamboux, engagé volontaire. — Pierre-Joseph Largillier. — Joseph-André Leblanc, aîné de veuve. — Charles-Hubert Lebrun. — Alphonse Lecerf. — Louis-Adolphe-François Leclercq. — Michel-Fidèle Lecocq. — Louis-François Lecomble, frère au service. — Alfred-Arthur Lecomte. — Gustave-Edouard Lecomte, aîné de jumeaux. — Thomas-Louis Lecomte. — Pierre-Joseph Lecrenier, engagé volontaire. — Louis-Auguste Lefebvre, frère au service. — Edouard-Joseph Lefever, unique de veuve. — Emile-Cornil Lefever. — Jules-Joseph Legrand, frère au service. — Charles-Louis Lemaire. — Séraphin-Georges Leplat. — Victor-Joseph Leplat. — Victor-Louis-Joseph Leplat, aîné de veuve. — Baptiste-Benjamin Lepoutre, frère au service. — Henri-Joseph Mahieu. — Mallard Albert-Louis-Joseph. — Henri-Constant Marcelle, unique de veuve. — Dominique-Théophile Meyer, engagé conditionnel. — Henri-Fortuné Moulard. — Félix-Xavier Mullez. — Auguste-Victor Nevejant. — Oscar-Joseph Noclain, engagé volontaire. — Oscar Nutte, frère au service. — Alexandre Opsommer. — François-Joseph Orélio, engagé volontaire.

Alfred Henri Penez, frère au service. — Joseph Pennel, boiteux, — Henri Désiré Petit. — Georges Piat — Jean Joseph Philippe, élève ecclésiastique. — Paul Joseph Picart, myope. — Jules-Joseph Picairt, louche. — Joseph-Emile Plocquaert. — Emile Pollet. — Alphonse Louis Pollet, frère au service. — Cesar François Joseph Pollet, engagé conditionnel. — J.-B. Pollet, frère mort au service, — Désiré Pruvost, unique de veuve. — Louis Jean-Baptiste Robbe, borgne

Jules-Charles Rousseau, engagé volontaire. — Jules-Edmond Roussel. — Prosper-Ferdinand Roussel. — Théophile-Jean Scache. — Louis-François Schellebeck, aîné de veuve. — Alfred-Jean-Baptiste-César Serépel, aîné de veuve. — Eugène-Auguste Serépel, soutien de famille. — Carlos Joseph Selosse. — Henri-Désiré Seys. — Alphonse Soen. — Henri-Désiré-Carlos Spel. — Arthur-Désiré Squellins. — Emile-Désiré Sueur. — Paul-Jules Tavernier, engagé volontaire — Emile-Charles Thesse, soutien de famille. — Jules-François Thomas. — Alfred-Jules-Henri Tiberghien. — Emile-Victor Tiberghien. — Louis-Auguste-Julien-Joseph Tiers, engagé conditionnel.— Maurice-Victor-Gustave Timals. — Modeste Tonnel, soutien de famille. — Jules-Auguste-Joseph Laurent Trilo. — Emile-Joseph Turpyn.— Julien-François Vinsellinghen.— Henri-Joseph Vandenbroucke. — Louis-Auguste Vandendriessche, engagé volontaire. — Joseph-Léopold Vandevelde. — Arthur-Joseph Vanhoorde. — Arthur-Louis Vanhoutteghem. — Charles-Louis Vanmeerhaghe — Eugène-Jules-Joseph Varin. — Pierre-Joseph-Alexis Vercruyssen, frère au service. — Edouard-Désiré Verhe. — Alexandre-Joseph Vernier, engagé conditionnel. — Maurice-Alphonse-Marie-Joseph Vernier, engagé conditionnel. — Théodore Vienne, frère au service.

Emile-Louis-Benoît Vincent, engagé volontaire.— Justin-Louis Vinere. — Jean Vital. — Léon-Célestin Wallez. — Philippe-Charles Wattel. — Jacques-Joseph Willem, frère au service. — Jean-Baptiste Wydauw.

Les jeunes gens de la classe 1884, sont informés que ceux qui ne seraient pas inscrits ou qui auraient des réclamations à faire valoir, sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie avant le 31 courant.

Fanfare Delattre. — L'exécution que devait faire la *Fanfare Delattre* aujourd'hui dimanche, 14 courant, pendant la messe de onze heures et demie, à l'église de Notre-Dame, n'a pas eu lieu par suite de l'indisposition du sous-chef de la société.

Vols. — Une jeune ouvrière, demeurant rue de la Barbe-d'Or, sera l'objet de poursuites pour avoir dévalisé la garde-robe d'une de ses voisines.

— Un jeune écolier, Désiré Petit, vient de voler quatre bouteilles de rhum à un cabaretier de la même rue. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Tapage nocturne. — Samedi soir, à minuit, les habitants de la rue de l'Alma étaient réveillés en sursaut par un vacarme effroyable, et se demandaient avec anxiété ce qui se passait. C'était simplement de bruyants citoyens, Charles Vandebeulque et Louis Bourgois qui se querellaient. Comme ils possèdent tous deux une voix de stentor, toute la rue retentissait des injures qu'ils s'adressaient mutuellement. Vandebeulque traitait Bourgois de c...., et Bourgois répliquait en appelant Vandebeulque *canaille de Flamand*.

Bientôt 50 personnes étaient rassemblées autour de nos deux ennemis. Mais des agents en tournée de nuit mirent fin à cette scène et gratifièrent Bourgois et Vandebeulque d'un procès-verbal.

Chronique théâtrale. — Lundi prochain, à 7 heures et demie du soir, M. Talbot, sociétaire de la Comédie-Française, viendra donner une représentation extraordinaire à Roubaix, avec le concours d'artistes de Paris.

Cette soirée aura lieu au Théâtre des Boulevards, l'Hippodrome étant occupé par le Cirque continental jusqu'au 21. Elle se compose d'un récitatif en vers, intitulé : *Hommage à Molière*, du *Bourgeois-gentilhomme* et d'une drame émouvant de Sedaine, le *Duel*.

Ces pièces se recommandent par l'absence de ces détails équivoques ou scabreux, qui ne remplissent que trop le théâtre moderne, et tout le monde peut y assister.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 14 décembre 1848. — Arrêté du ministre de l'intérieur accordant au Bureau de bienfaisance de Roubaix un subside de 2,000 fr. sur les fonds de l'Etat. (Archives de Roubaix Q. I. (b) 2.)

14 décembre 1870. — Don de 4,000 fr. par MM. Holden et fils au Bureau de bienfaisance de Roubaix. (Archives de Roubaix Q. I. (b) 2.)

14 décembre 1877. — Le conseil municipal de Roubaix vote une subvention de 11,000 fr. en faveur du Bureau de bienfaisance de la ville.

TOURCOING

ÉLECTION AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Dimanche 14 décembre 1884

CANDIDATS :

MM. Jules DESURMONT, juge, sortant
» Edouard SIX, juge suppléant, »
» Paul DUBRULE, juge suppléant, »
1er bureau Nouvelle Mairie.
2e » Hôtel-Dieu.

Le scrutin sera ouvert de 10 heures du matin à heures de l'après-midi.

Un tisserand, A. Varasse, logé chez M. Nassens, cabaretier à la Croix-Rouge, mercredi, a délogé sans tambour ni trompette en emportant une paire de souliers, un gilet et quelques objets appartenant à un autre logeur, nommé Deschamps.

Casimir avait l'intention de faire un cadeau à sa fiancée. L'idée lui vint d'offrir une bague, mais comment s'en procurer, n'ayant pas le sou? Casimir n'a rien vu de mieux que d'en voler une à Mme Delannoy, de la Croix-Rouge, qui a trouvé le procédé peu délicat et s'est plaint à la police.

Chronique du tir. — Dans la réunion de la commission qui a eu lieu samedi dernier, 6 décembre, au *Carabinier tourquennois*, il a été décidé que le banquet de Ste-Barbe serait remis au lundi, 22 courant, à sept heures du soir, et que la liste de souscription serait présentée au domicile de tous les sociétaires, ce qui n'avait pas été fait pour le 29 novembre, jour primitivement choisi.

Le nombre de signataires est aujourd'hui de 40 environ.

Une autre question, concernant une erreur faite dans le classement des lauréats trimestriels, était à l'ordre du jour.

Il a été décidé que le 15e prix aux points appartenait à M. Fidèle Carette ; un 16e prix a été créé et attribué à M. Emile Maulin dont le barrage était inférieur.

LILLE

Chronique électorale. — Quelques électeurs sénatoriaux républicains se sont réunis samedi à deux heures, dans la salle du Conservatoire, sous la présidence de M. Testelin, pour choisir un candidat au Sénat en remplacement de M. Dutilleul, décédé.

M. Trystram, dans un assez long exposé, demande un candidat qui représente nettement les intérêts de l'agriculture et de l'industrie.

M. Barbe, pensant qu'un avocat peut aussi bien défendre ces intérêts qu'un agriculteur propose la candidature de M. Géry Legrand.

Ici, nous laissons la parole à l'*Echo du Nord* pour l'intéressant compte-rendu de cette séance.

M. Ch. Simon demande la parole.

M. le président fait observer que les journalistes sont de simples témoins de la séance et doivent s'abstenir de prendre part à la discussion.

M. Géry Legrand parle sur le but et sur les droits de la réunion. Il n'est pas d'avis qu'on discute aujourd'hui les noms.

M. Testelin fait observer que si l'on continue à s'agiter ainsi, on n'aboutira à rien. Il demande que l'on arrête nettement un ordre du jour.

L'ordre du jour est ainsi adopté : « Entente sur la désignation d'un ou plusieurs noms. »

M. Trystram développe cet ordre du jour.

M. Soulfort rend homma e à la personnalité de son collègue, M. Géry Legr nd, mais il explique pourquoi le nom de M. Macarez sera incomparablement plus sympathique à la généralité des populations. M. Soulfort entre dans l'examen de la situation économique, qui est, dit-il, le nœud de la situation politique. M. Soulfort parle longuement et est fréquemment interrompu par les applaudissements unanimes de l'assemblée. Il se prononce en terminant en faveur de la candidature Macarez. (Acclamations.)

M. Testelin donne lecture d'une lettre de M. Paul Cambon, déclinant les ouvertures qui lui avaient été faites; il remercie ses amis du Nord, et il leur rappelle que son œuvre n'est pas terminée en Tunisie. Il ne renonce cependant pas sans espoir de retour dans l'avenir, à représenter les intérêts des populations du Nord.

M. Géry Legrand parle sur sa propre candidature. Il rappelle ses états de services dans le parti républicain. Il déclare représenter une doctrine républicaine plus avancée que celle de M. Macarez. (Tumulte.)

M. Géry Legrand demande que l'on élabore un programme politique. (Tumulte.)

M. Mariage déclare qu'il approuve la candidature de M. Macarez, parce que M. Macarez n'est pas un agriculteur en chambre.

M. Macarez proteste contre les commentaires dont son nom est l'objet; si on le fait candidat, il sera le candidat de l'agriculture et nul autre.

Il termine en assurant que si l'assemblée veut bien le décharger de cette lourde mission et le en voyer à ses champs, il lui en saura infiniment gré. (Hilarité et applaudissements).

M. Testelin propose de mettre les candidatures aux voix.

M. Basquin conteste en se basant sur le petit nombre des électeurs de droit (70 à 80). — Tumulte.

L'orateur demande qu'on organise une réunion générale à Lille. (Tumulte).

M. Géry Legrand déclare s'opposer au vote. Selon lui, l'assemblée n'a pas le droit de voter. La majorité de la réunion étant notoirement favorable à la candidature Macarez, l'opinion contraire sera nécessairement écrasée. (Bruit. — Cris : « Eh bien ! alors, que sommes-nous venus faire à Lille ? »

M. Trystram déclare prendre acte de la déclaration de M. Géry Legrand « que la grande majorité de la présente assemblée est en faveur de M. Macarez ».

Après un échange d'interpellations quelque peu tumultueuses, l'assemblée décide que les deux noms de MM. Macarez et Géry Legrand seront présentés aux délégués dans des réunions aux chefs-lieux de canton.

Quelques-uns de nos confrères publient une lettre de M. Géry Legrand déclarant ne plus accepter la candidature, afin de ne pas désunir le parti républicain.

NORD

LES ACCIDENTS DE FABRIQUE. — On sait qu'à la suite de la récente discussion de la loi sur les accidents de fabrique, M. Rouvier, ministre du commerce, a constitué une commission extraparlementaire pour étudier à nouveau la question et préparer le projet destiné à servir de base à une seconde délibération devant la Chambre.

Cette commission a élu président M. Tolain, sénateur de la Seine ; elle a décidé de tenir deux séances par semaine et elle a arrêté l'ordre de ses travaux.

Elle examinera les questions qui lui sont soumises, dans l'ordre suivant :

1° Y a-t-il lieu, en matière d'accidents de fabrique, de renverser la preuve ?

2° Une exception de cette nature devrait-elle s'appliquer à toutes les industries ou seulement à quelques-unes ?

3° Nécessité d'activer la procédure ;

4° Institution d'un risque spécial, dit risque professionnel ;

5° Institution d'une gar